



DECISION

Concernant la signature de contrats de maintenance, pour des photocopieurs CANON IRAC5250i et IRA6275i destinés à l'Hôtel de Ville et SAMSUNG SL-K4250RX destiné à l'école maternelle MARNE YEUSE avec la société ESPACE MEDIA

HT/ET  
DSG N°15.443

Le Député-Maire de la Ville de Royan,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 14 avril 2014, intervenue pour l'application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 16 avril 2014, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

Vu l'arrêté ASG n° 14.0689 en date du 17 avril 2014, portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Patrick MARENGO, Premier Adjoint au Maire, rendu exécutoire le 17 avril 2014, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

DECIDE

- de signer trois contrats pour la maintenance de :

. un photocopieur CANON IRAC5250i. Prix de la maintenance par copie noir et blanc : 0,0029 € HT et par copie couleur : 0,029 € HT.

. un photocopieur CANON IRA6275i. Prix de la maintenance par copie noir et blanc : 0,0029 € HT.

Photocopieurs destinés à l'Hôtel de Ville.

. un photocopieur SAMSUNG SL-K4250RX destiné à l'école maternelle MARNE YEUSE. Prix de la maintenance par copie noir et blanc : 0.0045 € HT.

avec la société ESPACE MEDIA, dont le siège social est situé 43 bis rue AMPERE à ROYAN (17200), enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Saintes, sous le numéro B418 187 092.

Ces contrats sont conclus pour une durée de cinq ans et pourront être renouvelés pour des périodes de mêmes durées.  
La facturation sera établie trimestriellement.

- d'imputer la dépense au budget communal, nature 6156, fonction 212.

Fait à Royan, 17 septembre 2015

Certifié exécutoire  
En vertu de l'article L.2131-3  
du Code Général des Collectivités  
Territoriales  
le 23 septembre 2015

Pour le Député-Maire,  
Et par délégation,  
Le Premier Adjoint  
Patrick MARENGO